

## **EXTRAIT**

du procès-verbal du Conseil Communal de La Sarraz  
Séance du 11 décembre 2009

Présidence : Jean-François Meylan, président

### **LE CONSEIL COMMUNAL DE LA SARRAZ**

- vu le préavis no 6/2009 relatif à une demande de crédit pour la réalisation des travaux d'aménagement de l'avenue de la Gare et du carrefour du Bourg de Jougne,
- où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

### **DECIDE**

- d'accepter le crédit de fr. 1'350'000.- pour l'aménagement de l'avenue de la Gare et du carrefour du Bourg-de-Jougne, selon le présent préavis,
- d'autoriser la Municipalité à poursuivre les démarches avec son mandataire en vue de cette réalisation
- de prélever cette somme sur les fonds propres et disponibilités financières de la Commune.

Ainsi délibéré en séance du 11 décembre 2009

Le Président :  
Jean-François Meylan

la secrétaire :  
Isabelle Chevalier

Extrait conforme, attesté, la secrétaire

